

TENDANCES

L'activité redémarre en trompe l'oeil dans les petites entreprises au premier trimestre 2023.

L'accroissement des chiffres d'affaires dans certains secteurs d'activité très exposés à l'inflation, comme le commerce de détail alimentaire (+ 4,8 %) ou l'hôtellerie-restauration (+ 13,5 %), provoque un gonflement artificiel de l'Indice d'activité des TPE (+ 3,7 %) qui s'explique en réalité par un « effet prix ». Il ne s'agit donc pas d'une hausse de la demande intérieure, des volumes d'achat mais bien d'une répercussion mécanique, en valeur, de la hausse des prix sur le niveau des ventes. D'ailleurs l'INSEE confirme notre analyse puisque la consommation alimentaire des ménages recule de nouveau fortement sur les trois premiers mois de l'année : - 2,7 % (après - 2,9 %), tandis que leurs dépenses globales stagnent à + 0,1 %.

+ 3,7%

1^{er} trimestre 2023 /
1^{er} trimestre 2022

+ 5,5%

avril 2022 - mars 2023 /
avril 2021 - mars 2022

INDICES SECTORIELS

Secteurs d'activités	1T2023 / 1T2022	12 derniers mois
Commerces et services	+ 4,8 %	+ 6,0 %
Alimentaire	+ 4,8 %	+ 0,6 %
Services	+ 5,2 %	+ 8,4 %
Bâtiment	- 1,4 %	+ 2,0 %
Équipement de la maison et de la personne	+ 3,4 %	+ 2,8 %

La composition des échantillons statistiques n'étant pas totalement identique, des écarts peuvent apparaître entre ces indices sectoriels et les chiffres de l'indice d'activité des TPE en page 2.

Étude réalisée auprès des petites entreprises adhérentes des Centres de Gestion Agréés, membres de la FCGA.

FOCUS

Les hôtels retrouvent leurs clients

Et c'est d'abord la clientèle internationale qui remplit les chambres des établissements.

Au premier trimestre 2023, la fréquentation hôtelière augmente de 19,2 % selon une toute récente enquête de l'INSEE. Soit 6,9 millions de nuitées supplémentaires par rapport à celle du premier trimestre 2022. Mais cette comparaison est-elle vraiment pertinente ? L'année dernière, à la même période, la fréquentation des hôtels était encore faible en raison de la crise sanitaire. Il convient donc de relativiser cette performance statistique.

Par ailleurs, si la clientèle résidente croît nettement au premier trimestre (+ 7,7 % sur un an, soit près de 2,1 millions de nuitées supplémentaires), c'est d'abord la fréquentation non-résidente qui contribue à ces bons chiffres : + 55,8 %, ce qui représente 4,8 millions de nuitées additionnelles. À noter : le retour en force de la clientèle britannique, allemande, néerlandaise et américaine. Principale bénéficiaire de cette embellie : l'hôtellerie haut de gamme avec une augmentation de 31,4 % des nuitées par rapport au premier trimestre 2022. Seuls les hôtels non classés connaissent une baisse de leur fréquentation (- 2,7 %)



imputable à la désaffection des touristes résidents. La fréquentation hôtelière varie aussi selon les régions. C'est surtout en Île-de-France qu'elle atteint des records : + 37,4 %, ce qui représente plus de 4 millions de nuitées supplémentaires.

Les métropoles urbaines de province enregistrent quant à elles une hausse de leur fréquentation de 15,1 %. Ce qui équivaut à 1,9 million de nuitées de plus. La tendance est beaucoup plus mesurée dans les hôtels du littoral (+ 6,1 %) et des massifs de ski (+ 3,4 %). « Il faut noter que l'augmentation de la fréquentation non-résidente a été partiellement contrebalancée par la diminution des nuitées domestiques », précisent les spécialistes de l'INSEE. De son côté, le tourisme d'affaires connaît un bel essor sur les trois premiers mois de l'année avec une progression de 17,3 %, soit 3,1 millions de nuitées supplémentaires.

Taux d'accroissement du chiffre d'affaires : 1^{er} trimestre 2023 / 1^{er} trimestre 2022

▼ AGRICULTURE SYLVICULTURE OSTREICULTURE		
Parcs et jardins	- 1,9 %	🔴 - 1,9 %
▼ AUTOMOBILE - MOTO		
Carrosserie automobile	+ 5,8 %	🟢 + 5,1 %
Auto, vente et réparation	+ 5,3 %	
Moto vente et réparation	+ 0,9 %	
▼ BAR - HÔTELLERIE - RESTAURATION		
Hôtel - restaurant	+ 15,9 %	🟢 + 13,5 %
Hôtellerie de plein air	+ 14,4 %	
Restauration	+ 15,0 %	
Café	+ 8,9 %	
▼ BÂTIMENT		
Couverture	- 2,3 %	🔴 - 1,4 %
Construction de cheminées		
Maçonnerie	- 3,3 %	
Electricité	+ 0,1 %	
Plomberie - chauffage - sanitaire	- 1,8 %	
Plâtrerie - staff - décoration	- 2,9 %	
Menuiserie	+ 1,6 %	
Carrelage - faïence	- 1,3 %	
Peinture bâtiment	- 2,2 %	
Terrassements - travaux publics	- 7,7 %	
▼ BEAUTÉ - ESTHÉTIQUE		
Parfumerie	- 1,9 %	🟢 + 4,0 %
Coiffure	+ 4,1 %	
Esthétique	+ 4,3 %	
▼ COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE		
Charcuterie	+ 8,4 %	🟢 + 4,8 %
Boulangerie - pâtisserie	+ 5,6 %	
Pâtisserie	+ 3,4 %	
Alimentation générale	+ 3,5 %	
Fruits et légumes	+ 1,4 %	
Boucherie - charcuterie	+ 4,8 %	
Poissonnerie - primeurs	+ 0,9 %	
Vins - spiritueux - boissons diverses	+ 4,8 %	
Crèmerie - fromagerie	+ 5,6 %	
▼ CULTURE & LOISIRS		
Librairie - papeterie - presse	+ 2,7 %	🟢 + 3,2 %
Articles sport, pêche et chasse	- 5,7 %	
Tabac - journaux - jeux	+ 6,1 %	
Studio photographique	+ 12,2 %	
Commerce - réparation cycles	- 1,8 %	
Jouets et Jeux		
▼ ÉQUIPEMENT DE LA MAISON		
Electroménager - TV - HIFI	+ 2,7 %	🟢 + 2,7 %
Magasins de bricolage		
Fleuriste	+ 3,5 %	
Vaisselle - verrerie - faïence - luminaire	- 5,9 %	
Meuble	- 1,8 %	
Ebénisterie	+ 8,5 %	
▼ ÉQUIPEMENT DE LA PERSONNE		
Mercerie - lingerie - laine	+ 1,1 %	🟢 + 4,3 %
Vêtements enfants	+ 1,1 %	
Prêt-à-porter	+ 6,1 %	
Chaussures	+ 3,5 %	
Maroquinerie et articles de voyage	+ 7,2 %	
Horlogerie - bijouterie	+ 1,9 %	
▼ SANTÉ		
Pharmacie	- 3,6 %	🔴 - 3,4 %
Optique - lunetterie	+ 5,1 %	
▼ SERVICES		
Laverie - pressing	+ 7,6 %	🔴 - 0,8 %
Entreprise de nettoyage	+ 1,5 %	
Agence immobilière	- 1,3 %	
Pompes funèbres	- 3,2 %	
Réparation, retouche vêtements		
Surveillance Gardiennage		
▼ TRANSPORTS		
Taxis - ambulances	+ 4,5 %	🟢 + 2,1 %
Transport de marchandises	+ 0,7 %	

Les flèches indiquent la tendance du taux d'activité trimestriel par rapport à la même période de l'année précédente.

🟢 À LA HAUSSE LE COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE

Au premier trimestre 2023, le commerce de détail alimentaire retrouve enfin des couleurs avec un chiffre d'affaires moyen en hausse de **+ 4,8 %**. Ce sont surtout les charcutiers (+ 8,4 %), les boulangers (+ 5,6 %) et les crémiers-fromagers (+ 5,6 % eux aussi) qui tirent la croissance du secteur. Alors que les dépenses de consommation des ménages en produits alimentaires reculent de nouveau ce trimestre (- 2,7 % selon l'INSEE), comment expliquer cette tendance ? Certainement par l'inflation qui entraîne une hausse d'activité en trompe l'oeil.

🔴 À LA BAISSSE L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

Après l'essoufflement enregistré à la fin de l'année 2022 (- 0,1 %), l'activité des artisans du bâtiment s'affaïsse au premier trimestre 2023 :- **1,4 %**. Le terrassement-travaux publics (- 7,7 %), la maçonnerie (- 3,3 %) et la plâtrerie-staff-décoration (- 2,9 %) sont particulièrement touchées par cette baisse des commandes de travaux. Dans le même temps, selon la dernière note de conjoncture de la CAPEB, seulement 6 % des entreprises déclarent constater une hausse de leur activité sur les trois premiers mois de l'année.

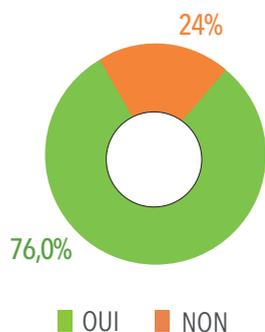


Impact sur l'activité, connaissance des aides disponibles, réaction des entrepreneurs : l'étude la FCGA analyse la manière dont les TPE répondent à la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité.

L'IMPACT SUR LES PETITES ENTREPRISES

Les trois quarts (76 %) des dirigeants de TPE interrogés déclarent être directement impactés par la hausse des prix de l'énergie. La flambée des tarifs du gaz et de l'électricité - consécutive au conflit en Ukraine et à la grave crise géopolitique déclenché par celui-ci en

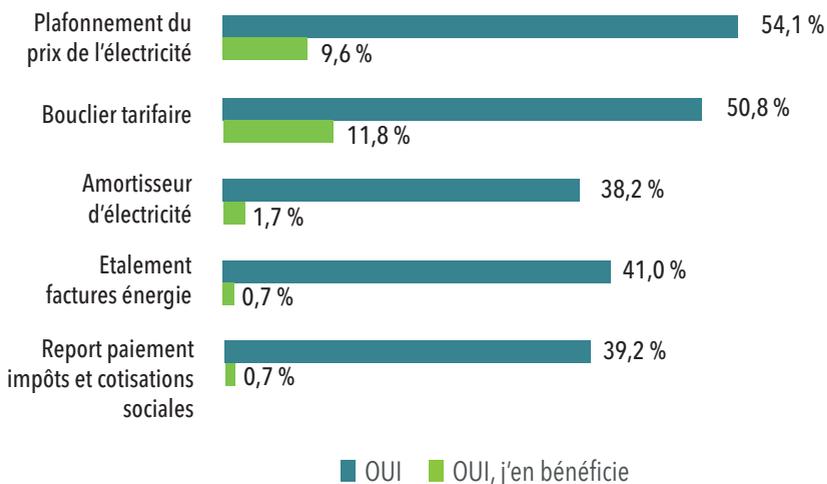
2022 - aura donc fragilisé massivement les petites entreprises françaises. Déjà affaiblies par la pandémie de Covid-19 et la hausse du coût des matières premières, elles absorbent difficilement ce nouveau choc.



L'INFORMATION SUR LES AIDES DISPONIBLES

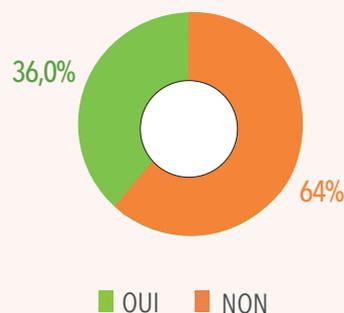
Le dispositif d'aide aux petites entreprises mis en place par le gouvernement et les fournisseurs d'énergie reste méconnu. Un peu plus d'une sur deux (54,1 %) connaît l'existence des mesures de plafonnement du prix de l'électricité. Mais moins de 10 % d'entre

elles en bénéficie. Un dirigeant sur deux (50,8 %) affirme connaître le « bouclier tarifaire » visant à contenir la hausse des prix de l'électricité à 15 %. Les autres mesures de soutien sont ignorées de la majorité des TPE questionnées.



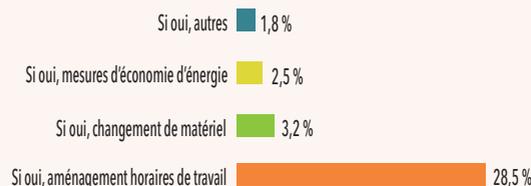
LA RÉACTION DES DIRIGEANTS DE TPE

Face à l'envolée des prix de l'énergie, la plupart des dirigeants de TPE (64 %) sont déçus et ne prennent pas d'initiatives particulières pour amortir l'impact de la flambée tarifaire sur leur activité. Seul un large tiers (36 %) des entrepreneurs sondés disent avoir réagi pour en contenir les effets indésirables sur leur activité. Manque d'information, complexité des démarches, épuisement mental devant la répétition des crises... : les explications sont multiples.



LES DIFFÉRENTES MESURES INITIÉES

La première des mesures initiées par les dirigeants de TPE « réactifs » est l'aménagement des horaires de travail (28,5 %). Les autres réponses des entrepreneurs à la hausse importante des prix du gaz et de l'électricité sont principalement, dans une proportion nettement moindre : le changement des équipements professionnels (3,2 %) et la recherche d'économies d'énergie (2,5 %).





Sylvain Moreau, Directeur des statistiques d'entreprise de l'INSEE



© INSEE

“

Les cours de l'énergie ont déjà beaucoup reflué ces derniers mois

”

Pouvez-vous rappeler brièvement à nos lecteurs les principales causes de l'augmentation des tarifs de l'énergie au cours de ces deux dernières années ?

En 2021, la reprise économique à la suite de la pandémie de Covid-19 a entraîné un fort accroissement de la demande de matières premières et d'énergie, notamment d'électricité, et a enchéri leur cours. Parallèlement, la mise à l'arrêt de réacteurs nucléaires et les tensions autour du gazoduc Nord Stream 2 ont conduit à une baisse de l'offre d'électricité en France. Les cours des marchés au comptant et à terme ont en conséquence connu une forte hausse tout au long du deuxième semestre 2021. Fin février 2022, le début de la guerre en Ukraine a entraîné une nouvelle hausse des marchés au comptant et à terme de l'électricité. La hausse a persisté à la fin de l'été 2022 : la moitié du parc nucléaire français était à l'arrêt, les prévisions de remise en service pour l'hiver 2022/2023 demeuraient pessimistes et les doutes sur les livraisons de gaz russe entraînaient des craintes sur

l'approvisionnement pour la fin de l'année.

Comment ont évolué les prix de l'électricité payés par les clients professionnels en 2022 ?

Les prix de l'électricité payés en moyenne par les clients professionnels ont fortement augmenté dès le mois de décembre 2021 en progression de + 10 % en glissement annuel, et jusqu'à un pic à + 27 % en mars 2022. Néanmoins, un tiers des sites professionnels ayant souscrit un contrat de puissance inférieur à 36 kVA bénéficie ainsi du tarif réglementé de vente ; ils ont donc subi une inflation moindre, au maximum 13 % en décembre 2022.

Et pour les professionnels qui ne bénéficient pas du tarif réglementé ?

Les clients ne relevant pas du tarif réglementé négocient habituellement les conditions de leur contrat avec leur fournisseur d'électricité pour une année civile entière, parfois pour deux ou trois années. Ils ont donc plus fortement subi les hausses des cours de l'électricité sur

les marchés de gros, avec des pics d'inflation en glissement annuel de 32 % en mars ou de 24 % en décembre 2022.

Les prix de l'énergie devraient-ils revenir à un niveau plus « acceptable » dans les prochains mois ou bien faut-il s'attendre à une nouvelle flambée tarifaire ? Quelles sont vos prévisions ?

De fait, les cours de l'énergie ont déjà beaucoup reflué au cours des derniers mois. Ils se situent bien en-deçà de leur « pic » de la mi-2022. Dans nos prévisions de court terme, nous ne faisons pas de modélisation sophistiquée de ces cours, qui sont souvent assez volatils. Notre hypothèse consiste, la plupart du temps, à les maintenir sur la période de prévision à leur dernier niveau connu. Comme on l'a vu au cours des années récentes, les évolutions de ces cours peuvent dépendre tout à la fois de chocs exogènes (géopolitiques, etc.), qui peuvent affecter notamment l'offre et de la conjoncture économique proprement dite, notamment du dynamisme de la demande.

A noter

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter l'étude de l'INSEE intitulée « Des prix de vente de l'électricité aux clients professionnels attendus en forte hausse en 2023 » (INSEE Focus n°290, sur le site www.insee.fr) co-rédigée par cinq experts de l'organisme public : Olivier Dunand, Jean-Charles Fauchaux, Bruno Lutinier, Clément Passerieux, Nicolas Studer.

Propos recueillis par Nasser NEGROUCHE